

Décision

Générale

colonial

Décision n° 100 29 janvier 1951

n° 100 29

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
29 janvier 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° M. Abdallah Zouhairi, compositeur auxiliaire 10e échelon, en service à l'Imprimerie administrative de Djibouti, est licencié de son emploi pour inaptitude physique pour compter du 1er février 1951. 2° L'intéressé percevra une indemnité de licenciement égale à un mois dix jours (1 mois 10 jours) de solde.